

Janvier  
2020

*St Sauveur  
de Cruzières*

*Belle et heureuse  
année 2020*



Bloc-notes.....	2
Le Mot du Maire.....	3
Compte Administratif 2018 et Budget 2019 de la commune.....	4
Compte Administratif 2018 et Budget 2019 de l'assainissement.....	5
Contributions Directes, Évolution de la dette.....	6
État Civil.....	7
Vie du Village.....	8
La bibliothèque .....	9
Le Rayon de soleil.....	10
Les écoles.....	11
Comptes rendus Conseils municipaux.....	12 - 13
Quelques réalisations 2019 en photos.....	14 - 15
La traversée du village.....	16



Agenda des festivités du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

<b>Vendredi 3 janvier</b>	<i>Mairie</i>	18h30 Vœux du Maire
<b>Samedi 11 janvier</b>	<i>École des petits</i>	Tournée de la galette des rois
<b>Samedi 18 janvier</b>	<i>Mairie</i>	12h00 Repas des aînés
<b>Jedi 6 février</b>	<i>Le Rayon de Soleil</i>	14h00 Assemblée générale
<b>Vendredi 7 février</b>	<i>École des petits</i>	20h30 Concours de belote
<b>Samedi 8 février</b>	<i>École des petits</i>	14h30 Loto
<b>Samedi 29 février</b>	<i>Éveil Sportif</i>	20h30 Concours de belote
<b>Dimanche 1 mars</b>	<i>Éveil Sportif</i>	14h30 Loto

**Dimanches 15 et 22 mars**

**Élections municipales**



## Le mot du Maire

La session 2014 / 2020 s'achève, six ans se sont écoulés depuis le début de notre engagement communal.

Cela s'est traduit par 53 conseils municipaux avec en moyenne 1,25 conseillers absents, soit un pourcentage de présence qui dépasse les 90 %. Ce faible taux d'absentéisme montre tout l'intérêt de l'équipe que vous avez bien voulu élire aux affaires communales. Ainsi, je voudrais remercier tous les élus pour leur implication dans la marche de la commune et leur assiduité aux différentes réunions.

Je présenterai une nouvelle équipe à vos suffrages au mois de mars 2020. Elle sera composée d'environ un tiers d'anciens élus, pour deux tiers de nouveaux candidats. La parité est en passe d'être respectée, même si elle n'est pas obligatoire. Les projets futurs devront être choisis en fonction des besoins communaux et toujours dans l'intérêt général.

Tout cela augure beaucoup de travail pour la prochaine équipe municipale, sans oublier les projets que nous avons déjà et qu'il faut monter en priorité.

Je pense tout d'abord au regroupement des écoles sur un seul site sous la boulangerie et le salon de coiffure pour lequel nous avons fait l'acquisition en 2019 d'un terrain. Et ensuite la numérotation et l'adressage des maisons sur l'ensemble de la commune.

Chaque trimestre, chaque année nous avons tenu nos engagements de communication à l'ensemble de la population par l'intermédiaire du Cant de l'Aubo, de notre bulletin annuel et des SMS. Le journal de 2020 revêt un caractère particulier par son positionnement final. Ainsi, comme chaque année dans ce même journal, nous avons fait un état de la dette à lire en page 6. Nos travaux d'investissements se sont déroulés sans aucune augmentation d'impôts pendant six ans sur la part communale et nous terminons l'année par la traverse du village (page 16).

Enfin depuis le 1<sup>er</sup> octobre, nous avons accueilli ARNAUD Jean-Philippe au service technique.

C'est avec satisfaction et confiance encore cette année qu'il fait bon vivre à Saint-Sauveur de Cruzières pour les Salvicruziennes et Salviruziens.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année ardéchoise.

*Christophe*



*Jean-Philippe et Christophe*

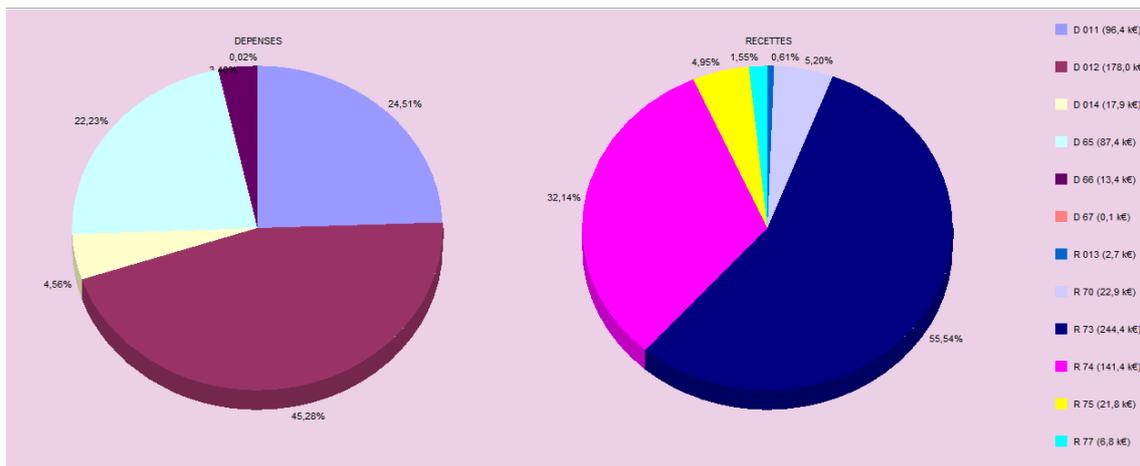
Le bulletin est édité par la municipalité de St Sauveur de Cruzières.

04.75.39.30.55

[mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr) Site internet :

[www.saintsauveurdecruzieres.fr](http://www.saintsauveurdecruzieres.fr)

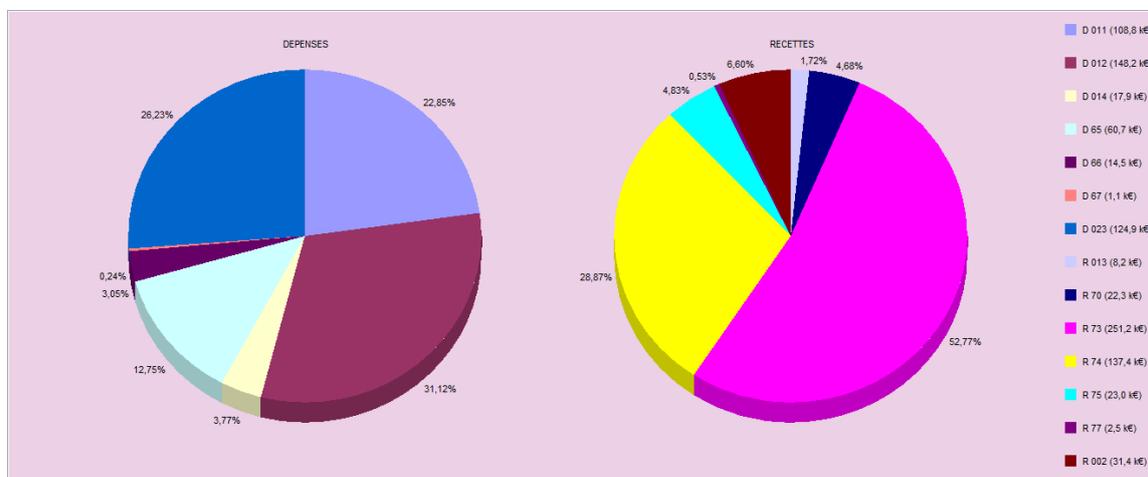
## Compte administratif 2018 de la commune



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	96 360,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	178 042,60
014	Atténuations de produits	17 931,00
65	Autres charges de gestion courante	87 393,26
66	Charges financières	13 366,07
67	Charges exceptionnelles	90,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>393 182,98</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	2 671,56
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 895,45
73	Impôts et taxes	244 388,06
74	Dotations, subventions et participations	141 430,67
75	Autres produits de gestion courante	21 790,11
77	Produits exceptionnels	6 832,39
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>440 008,24</b>

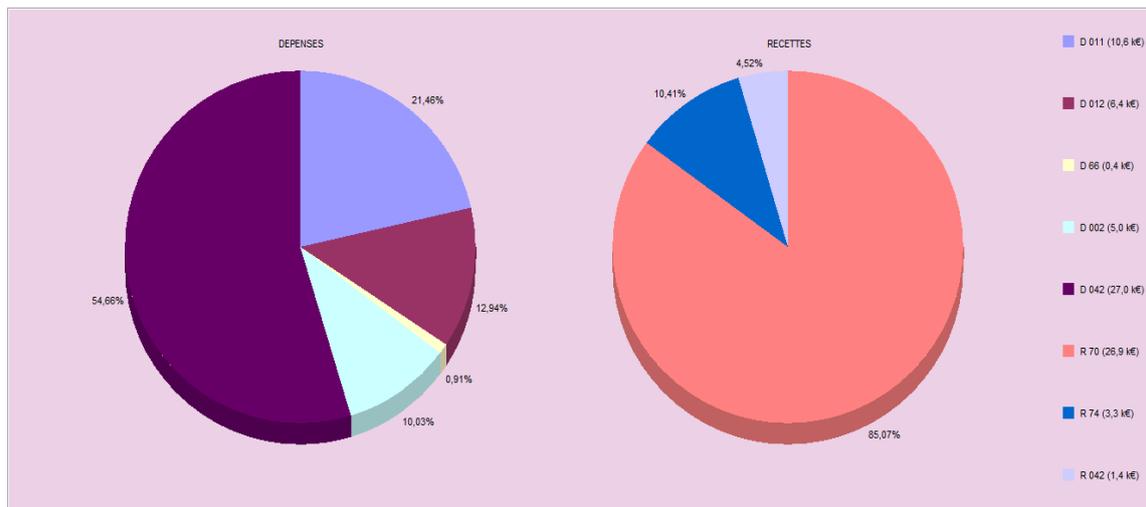
## Budget 2019 de la commune



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	108 815,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	148 150,00
014	Atténuations de produits	17 931,00
65	Autres charges de gestion courante	60 700,00
66	Charges financières	14 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 120,00
023	Virement à la section d'investissement	124 895,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>476 111,00</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	8 200,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 299,42
73	Impôts et taxes	251 239,00
74	Dotations, subventions et participations	137 434,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	31 438,58
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>476 111,00</b>

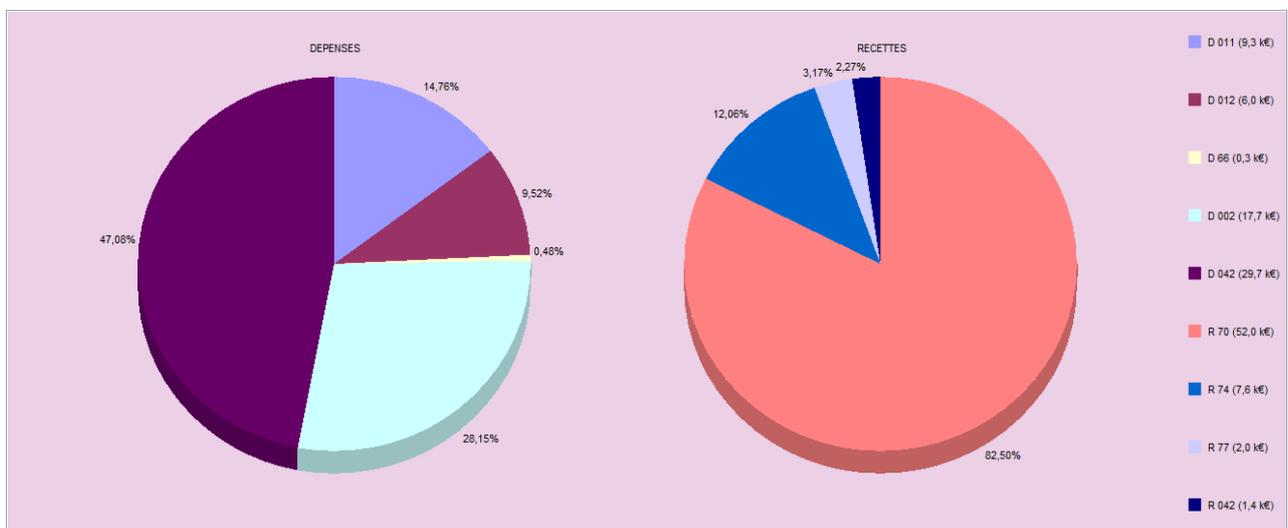
## Compte administratif 2018 de l'assainissement



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	10 596,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 390,00
66	Charges financières	447,40
002	Déficit de fonctionnement reporté	4 951,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 991,86
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 377,99</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services,	26 908,91
74	Subventions d'exploitation	3 293,13
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 430,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>31 632,04</b>

## Budget 2019 de l'assainissement



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	9 303,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00
66	Charges financières	305,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	17 745,95
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 676,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>63 030,00</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services,	52 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 600,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 430,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>63 030,00</b>

## Contributions directes – Vote des taxes

	Taux d'imposition 2014	Taux d'imposition 2019	Produit fiscal
<b>Taxe d'habitation</b>	12.36	12.36	81 786.00
<b>Taxe foncière(bâti)</b>	13.62	13.62	60 541.00
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	52.75	52.75	27 958.00
<b>TOTAL</b>			<b>170 285.00</b>

## Évolution de la dette

Décembre 2019	Fin de l'emprunt	Remboursement annuel	Loyer	Dette nette Commune
<b>Local technique</b>	2027	19 034.73		19 034.73
<b>Salon de coiffure</b>	2032	3 964.76	4 164.60	-199.84
<b>Salle polyculturelle</b>	2030	20 544.16		20 544.16
<b>Terrain + Fibre</b>	2033	13 178.03		13 178.03
<b>Total</b>		56 721.68		52 557.08

	2008	2018	2019
<b>Nombre d'habitants</b>	501	543	545
<b>Dette nette par habitant</b>	72.86 €	72.60 €	96.44 €

### Pour information :

Si l'on déduit les loyers annuels de la boulangerie (6 078 €) et de l'appartement mairie (3 954 €) soit 10 032 €, sans emprunt, la dette par habitant est de 78.02 €.

## Budget de l'aménagement de la traverse du village

Montant des travaux : **189 774 € H.T.**

Financement :



Mairie de St Sauveur de Cruzières : **132 174 € H.T.**



Département : **57 600 € H.T.**



Régions Auvergne Rhone Alpes : **15 000 € H.T.**

Entreprise mandataire : **SAS LAUPIE**

Sous-traitant :



**SAS PELLETT**



**SARL CHAMPETIER**



**SAS MIGMA**



**SAS ESR**



*Avis de mention de naissance*

Chloé, Nathalie, Monique DERIMAI AMOUREUX	27.02.2019 à Alès
Aloïs, Lisa DARROMAN ESPERANDIEU	12.07.2019 à Alès
Lyam, Vincent MANIEZ	23.07.2019 à Alès
Gaby LAUX	18.09.2019 à Nîmes
Clémence LAUX	18.09.2019 à Nîmes
Maxence SAUT	30.10.2019 à Montpellier

*Actes de mariage*



PIERRE Jonathan, Christian, Thierry et JEUNE Aurélie, Laetitia	22.06.2019
ESSELIN Laurent, Adrien et TERME Anne-Lise	20.07.2019



*Aurélie et Jonathan*



*Anne-Lise et Laurent*

*Avis de transcription de décès*

CHAMPETIER Camille, Alban	31.01.2019 à Alès
BARBEYRAC Henriette, veuve CHAMPETIER	21.06.2019 à Alès
BONNAURE Gabriel, Jean-Marie	23.10.2019 à Alès

### Commission des Actions Sociales

Le Conseil Municipal et la Commission des Actions Sociales offrent un repas avec animation dans la salle polyculturelle.

Le 18 janvier 2020 à 12h, sont invitées les personnes de 65 ans et plus. Pour les couples, il suffit qu'un des deux conjoints ait atteint cet âge.

Une invitation a été envoyée à tous.

Pour participer à cette amicale réunion, veuillez retourner le coupon réponse à la mairie. Si vous ne pouvez pas assister au repas pour cause de maladie, veuillez-nous le faire savoir, la Commission des Actions Sociales vous portera un colis.

### Les Restos du Coeur

**Les centres d'activités sont prêts pour la 35<sup>ème</sup> campagne des restos du cœur.**

L'accueil des familles dans le besoin devient presque permanent. L'aide alimentaire distribuée toutes les semaines est un élément essentiel de l'association.

26 communes sont rattachées au centre de St Ambroix, dont St Sauveur de Cruzières.

Vous pouvez déposer vos dons au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.

**Soyons généreux pendant cette période de Fêtes.**



### Commémoration du 11 novembre

C'est encore nombreux que les Salvicruziens se sont retrouvés pour le devoir de mémoire autour du monument aux morts, un siècle après la première commémoration.

Grands et petits se sont rassemblés pour commémorer l'Armistice de 1918 et honorer les morts pour la France lors de la première guerre mondiale, mais aussi pour nos héros d'aujourd'hui qui perdent la vie en mission.

Ce moment s'est poursuivi à la mairie où le conseil municipal a servi un apéritif.

### Semaine Bleue

A l'occasion de la semaine bleue, une visite du caveau de l'union des Vignerons Ardéchois a été organisée à Ruoms.

Le choix de fabrication du vin se fait en fonction du vin recherché et du cépage.

Le vin de St Sauveur est vinifié et assemblé en partenariat avec celui des autres caves de l'union des vignerons Ardéchois.

Une dégustation de vin blanc, rosé et rouge a été offerte aux participants.

Quelle chance, c'est l'hiver !

Il pleut ou il fait froid, on peut en profiter pour rester au coin du feu ou sous la couette, prendre le temps de lire ....

Tous les prix littéraires de cette année sont disponibles à la bibliothèque et c'est « un bon cru » ce millésime 2019, et il y a aussi les nouveautés de la rentrée littéraire 2019, du dernier salon du livre de « De Cèze Cévennes », les coups de cœurs des lecteurs et lectrices ainsi que les derniers livres arrivés par le Bibliobus (romans, documentaires variés et bandes dessinées).

Le plus difficile reste le choix mais l'équipe des bénévoles est là pour vous aider.

Bien entendu, l'espace jeunesse, lui aussi, s'est enrichi d'acquisitions de BD, mangas, romans et documentaires.

On peut aussi réserver des livres audio, s'abonner à la presse en ligne, à la musique en ligne, s'initier ou s'adonner à la lecture numérique.... tout cela est désormais possible.

L'offre autour du livre et de la bibliothèque continue à s'enrichir avec le passage mensuel du bus de la ludothèque " Ludo'Cèze " une matinée par mois. Le planning de passage sera disponible à la bibliothèque.

Pour en savoir plus <http://www.ceze-cevennes.fr/fr/information/7809/la-ludotheque-ludo-ceze>

Petit bilan de (presque) l'année 2019 : 395 visiteurs (+36%) et pas moins de 13 nouveaux inscrits. Merci à tous nos lecteurs de leur fidélité à ce lieu d'échanges et de rencontre que nous nous efforçons de rendre chaleureux et convivial.

L'accueil hebdomadaire des classes aura lieu désormais le lundi après-midi.

Côté bénévoles, nous souhaitons la bienvenue à Anne-Marie qui a répondu à l'un de nos appels à bénévolat. Mais l'équipe n'est pas encore au complet nous vous accueillerons avec plaisir si vous disposez de quelques heures par mois pour accompagner les enfants ou les adultes ou ... les deux dans leurs lectures.

Bonnes fêtes à tous.

*Les bénévoles de la bibliothèque du « Lou Castelas »*



*Atelier Ludo'Cèze*

Quelques adhérents de l'Association ont participé le 4 Octobre 2019 à une conférence à PRIVAS dont le sujet était : "Hospitalisation comment réussir le retour à domicile".

Pendant la Semaine Bleue, le 10 Octobre 2019, la Mairie a convié les aînés à la visite de la Cave UVICA, qui fut très instructive, à RUOMS.

Le voyage à LLORET DE MAR en Espagne, du 28 au 31 Octobre 2019 fut une escapade de quelques jours sous le soleil.

Le 3 Novembre 2019 c'était notre grand LOTO annuel qui a réuni beaucoup de monde. Nous vous remercions pour votre participation qui a fait de ce dimanche une grande réussite.

Le 12 Décembre 2019, c'était notre repas de fin d'année à COURRY, au restaurant "Les Chênes".

Voici quelques dates pour 2020 à retenir :

- le jeudi 9 Janvier 2020 : partage de la galette avec un petit loto gratuit.
- le jeudi 6 Février 2020 : l'Assemblée Générale du Club. Nous profitons d'inviter aussi les non adhérents à venir nous rencontrer pour voir nos activités et si cela vous convient : adhérer.
- le 25 Février 2020 : après-midi crêpes (confectionnées par le Bureau) suivi d'un petit loto gratuit.

Les principales activités sont tous les mardis : jeux de belote et un mercredi sur 2 : jeux de mémoire et l'autre jeux de société.

D'ailleurs, nous nous sommes rapprochés des Associations des Aînés de BARJAC, de VAGNAS et de SAINT JEAN DE MARUEJOLS pour encore plus d'activités et surtout de voyages pour emplir les cars.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020 remplie de tout ce que vous pouvez espérer, sans oublier nos malades et ceux qui nous ont quitté.

Pour nous joindre : contactez la Présidente Elvira HENNART au 06 75 91 00 65.



*Loto du 3 Novembre*

Des nouvelles de l'école des petits...

De nombreuses activités artistiques et culturelles encore au programme cette année :

Un projet danse en lien avec les grandes périodes de l'histoire. Les élèves de maternelle ont préparé deux danses pour le spectacle du samedi 21 décembre à la salle polyculturelle : « Le Big Bang » et « Les Dinosaures ».

Atelier fonderie d'arts avec les parents de Djamuka : fabrication de porte-clés, pièces uniques, très originales en vente le jour du marché de Noël sur le stand de l'école.

Projet la ronde des œuvres avec la communauté de commune : des tableaux de l'artothèque de Nîmes ainsi que des œuvres de Cris Kaiser séjourneront dans la classe cette année autour de la problématique « eau et absence d'eau ».

Choix de nouveaux albums dans le bibliobus. Nous avons découvert des livres de la malle de la préhistoire et de la malle conte en ce début d'année scolaire.

Activités organisées par l'association des parents d'élèves : une première castagnade autour du thème d'halloween, le samedi 9 novembre avec de nombreuses activités pour les grands et les petits : concours de boules, atelier citrouille, défilé, dégustation de châtaignes, vin chaud et bons gâteaux préparés par les parents.

Un premier marché de Noël le dimanche 15 décembre à la salle polyculturelle.



Et de l'école des grands...

De nombreuses activités ont ponctué ce premier trimestre à l'école primaire. Les élèves ont pu être initiés à la programmation informatique à l'aide de petits robots, les Blue Bot. Ils ont pu réinvestir leurs acquis grâce aux nouveaux ordinateurs achetés par la mairie avec l'aide d'une subvention de l'État. Après ce voyage à l'ère du numérique, les élèves sont remontés dans le temps à l'ère Préhistorique, avec la visite de la grotte Chauvet et la découverte d'un camp de Cro-magnon (avec Mathieu de l'association Sapiens Origines) installé le temps d'une journée à St Sauveur. Ces sorties ont été l'occasion de pique-niquer avec l'école maternelle.

Les élèves ont poursuivi leur voyage dans le temps avec l'époque romaine (et une future sortie au pont du Gard). Les enfants ont créé avec Audrey Quintin, professeur de danse, deux chorégraphies en lien avec ce projet historique.

Les élèves ont aussi assisté à un spectacle de Noël avec l'école maternelle et l'école de Vagnas à la salle polyculturelle : "Le Noël enchanté du Yétou".

Les enfants finiront cette période par un après-midi autour de la coopération et du jeu grâce au prêt de jeux par la ludothèque et par la présentation de leur spectacle le samedi 21 décembre à la salle polyculturelle.



**Étaient présents :** CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, CHASSOT Lucette, LADOUCE Sylvie, MANCILLA François, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, PUGNERE Geneviève, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald.

**Absents excusés :** ZORZAN Corinne donne pouvoir à BONNAURE Philippe.

**Secrétaire de séance :** ROUQUETTE Olivier

## 1°) Attribution de compensation définitive de la Communauté de Communes

La communauté de communes De Cèze Cévennes a voté les attributions de compensation définitives pour 2019 en date du 30/09/2019.

Le montant attribué pour la commune de St Sauveur est de 45 954 €.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour).

## 2°) Prêt relais en attente de subventions

Le Maire a fait des demandes de ligne de trésorerie auprès de 3 banques (Crédit Agricole, La Banque Postale et la Caisse d'Épargne). Le Crédit Agricole n'a pas répondu et la banque la plus intéressante est la Banque Postale qui propose un prêt relais de 100 000€ à un taux de 0.34% sur 24 mois. Il sera remboursé lors du versement des subventions en attente.

Le Maire propose de choisir la Banque Postale pour ce prêt.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour).

## 3°) Remboursement de subventions à l'école publique

Le Conseil départemental a versé à la commune une subvention de 896 € pour le financement de la classe de découverte. De plus, une participation communale de 704 € avait été prévue dans le budget prévisionnel de la classe de découverte.

Le Maire propose de reverser ces deux sommes à l'amicale laïque soit 1600 €

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour).

## 4°) Etoile de Bessèges 2020

La communauté de Communes demande une participation à la commune pour le passage de l'Etoile de Bessèges sur notre commune en février 2020.

Le Maire propose de verser une participation exceptionnelle de 500 €.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour).

## 5°) Servitude de passage Piste DFCI – Canton des Chaumettes

Il est nécessaire de donner un statut juridique à la piste du Canton des Chaumettes, afin de pérenniser l'accès à la citerne DFCI.

Le Maire propose de demander au Préfet de l'Ardèche d'inscrire une servitude de passage et d'aménagement au profit de la commune de St Sauveur de Cruzières, sur des parcelles privées concernées.

Il propose également de charger la communauté de communes De Cèze Cévennes, compétente en matière de DFCI d'intérêt communautaire, de réaliser le dossier administratif.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour).

## 6°) Questions diverses

### ➤ Courriers reçus

- ENEDIS : Un compteur électrique n'a pas enregistré correctement nos consommations d'éclairage public suite au transfert du poste Cave (Un arbitrage doit être effectué sur place avec un technicien ENEDIS).

### ➤ Travaux divers effectués et à prévoir

- Désherbage du cimetière à la main,
- Taille des muriers,
- Réfection du mur des toilettes de la bibliothèque suite à une micro fuite.
- Vérification des travaux dégâts d'orage 2015 et mise en sécurité de l'école 2018 par le service de l'État (Clôture des dossiers de subventions)

### ➤ Infos diverses

- Initiatives SDPAM : une entreprise de notre commune a reçu 12 000 € d'attribution pour l'aide à la création (La Ferme des Caprichons).
- Marche pour la vue : environ 120 marcheurs se sont mobilisés pour l'occasion. Un grand succès également pour le rallye de l'environnement.
- Début du contrat de M. ARNAUD Jean-Philippe au 1<sup>er</sup> Octobre.
- Permis de construire déposés : JEUNE Christophe (hangar agricole), MACZKA Francis (abri voiture), ANTERION Cyril (réhausse façade + toiture).
- Commémoration du 11 Novembre : départ à 11h de la mairie.

**Étaient présents** : CHAMPETIER Christophe, BONNAURE Philippe, CHAMPETIER Robert, CHASSOT Lucette, LADOUCE Sylvie, MANCILLA François, MOLLARD David, PUGNERE Geneviève, ROUQUETTE Olivier, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZORZAN Corinne.

**Absents excusés** : Jean-Christophe PAYAN donne pouvoir à Christophe CHAMPETIER

**Secrétaire de séance** : ROUQUETTE Olivier

**1°) Délibération modificative (Subvention du Département, remboursement emprunts)**

Suite à la convention passée avec le département pour la traversée du village, il faut intégrer la somme de 57600€ pour le paiement du goudronnage de la voirie. Cette facture est subventionnée par le Département.

De plus, il faut équilibrer 1000 € pour le remboursement des emprunts 2019. Cette somme sera prise sur le budget prévu pour l'achat de matériel divers.

Il y a donc lieu de réaliser une décision modificative sur le budget pour ces 2 opérations.

Voté à l'unanimité (13 voix)

**2°) Création du poste d'Adjoint Administratif territorial**

Considérant la nécessité de pérenniser le poste de secrétaire, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 28h.

Voté pour à l'unanimité (13 voix)

**3°) Approbation du périmètre Natura 2000**

M. le Préfet informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de valider le nouveau périmètre de la zone Natura 2000 « Marais des Agusas, Montagnes de la Serre et d'Uzège » qui s'étendrait sur la quasi-totalité de la commune.

Le conseil s'oppose à cette proposition et demande de garder uniquement le périmètre de 1999.

Voté contre à l'unanimité (13 voix)

**4°) Question diverses**

➤ **Courriers reçus**

- 30 Millions d'amis : demande le nombre de félins à stériliser pour l'an prochain (Estimé à 5 pour le moment).
- La préfecture : accord d'une aide financière pour les dégâts d'orage de 2018 (Soit 8 712 €).
- Enedis nous informe, suite à la réception du chantier du 18/09/2019, de l'enfouissement des fils à la ligne 20 000 Volts sur la commune et 45 poteaux en moins, à hauteur de 656 000 €.

➤ **Travaux divers effectués et à prévoir**

- Compte rendu des travaux de la traversée du village, fin prévu mi-décembre.
- Création d'un pluvial quartier du Passevite, entre 2 parcelles privées.
- Place Joseph Blancher : Jointoiment de la voute du local et réfection électrique.
- Demande d'un éclairage quartier Mas Imbert par un habitant et refaire une demande pour La Coste.

➤ **Infos diverses**

- L'école des grands a envoyé quelques fournitures scolaires pour des écoles du Teil suite au tremblement de terre survenu le 11 Novembre.
- Contrôle par la Préfecture des travaux de 2017 à l'école pour l'accessibilité (la subvention va pouvoir être versée).
- La commission Culture et Patrimoine demande l'achat de grilles pour les expositions (Budget 2020).
- Permis déposé : M. et Mme GAUSSEN (Maison Quartier Les Felgères).



*Repas des aînés*



*Réfection chemin du four à chaux*



*Construction d'un passage busée La Digue*



*Goudronnage cour de l'école des petits*



*Goudronnage cour de l'école des petits*



*Réalisation zone de tri Lavabre*



*Commémoration du 8 Mai*



*Réalisation escaliers + jeux de boules*



*Réhabilitation chemin des Combelles*



*Réalisation d'un pluvial à Lavabre*



*Changement borne à incendie*



*Nettoyage des bords de Claysse*



*Rénovation salle de classe école des grands*



*Réfection mur et toiture station d'épuration*



*Élagage des platanes Quai de Claysse*



*Hydrocurage du réseau d'assainissement*

## La traversée du village

Les travaux de mise en sécurité de la traversée du village ont eu lieu durant le dernier trimestre 2019.

Pendant près de 3 mois, les riverains, les usagers des commerces et les automobilistes ont dû prendre leur mal en patience pour faire face à ce chantier important.

Mais le jeu en valait la chandelle puisqu'aujourd'hui les piétons peuvent enfin cheminer sereinement d'un bout à l'autre du cœur du village grâce à la création d'un trottoir en béton désactivé.

Un rétrécissement au niveau du pont a été réalisé afin de faire ralentir les véhicules.

Un plateau traversant a vu le jour afin de sécuriser l'accès aux commerces.

Les entreprises LAUPIE, PELLET, CHAMPETIER et MIGMA ont réalisé un travail de qualité, encadrée par le Département qui a financé le goudronnage de la route, ainsi que le bureau Alpes Contrôles pour la coordination sécurité et protection de la santé.

À noter également le travail des élus et des membres de la commission « Mise en sécurité de la traversée du village » qui ont œuvré à la réalisation de ce projet.

